



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Effets de la canicule en Bretagne

Question au Gouvernement n° 1732

Texte de la question

EFFETS DE LA CANICULE EN BRETAGNE

Mme la présidente . La parole est à M. Damien Girard.

M. Damien Girard . Monsieur le premier ministre, alors que cette deuxième canicule de l'année s'estompe timidement, je veux vous emmener chez moi, en Bretagne. Vous vous représentez sans doute la carte postale : les paysages, les plages, le prétendu refuge climatique. Je veux vous parler de l'envers du décor. Dans le Morbihan, il a fait plus de 40 °C. Ce qui nous fait transpirer, ce ne sont pas seulement les températures et l'impréparation du gouvernement, mais le fait que la canicule a encore accéléré la prolifération des algues vertes. Chaque année, elles gagnent du terrain sur les vasières du Morbihan. Avec la chaleur, la croissance des algues s'emballe et elles apparaissent toujours plus tôt. Le changement climatique aggrave un problème que vous refusez toujours de traiter à la racine.

Ce qui, au contraire, nous glace le sang, c'est l'odeur de la mort dans nos campagnes. Durant cette canicule, plus de 1 000 tonnes de cadavres d'animaux se sont entassées chaque jour dans les cours des fermes. Tous les élevages ont souffert, mais les pertes les plus massives ont eu lieu dans les élevages hors sol, plus industrialisés. Les services d'équarrissage étant débordés par les millions de volailles et les milliers de porcs morts, vous avez autorisé chaque éleveur à enfouir trois tonnes de carcasses dans son exploitation. Cette décision prise dans l'urgence fait aujourd'hui peser un risque sanitaire majeur.

Je salue le travail des agents de l'État, des sociétés d'équarrissage et des services vétérinaires et adresse tout mon soutien aux éleveuses et aux éleveurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – M. Édouard Bénard applaudit également.)* Je suis fils d'éleveurs de volaille, je sais ce que cela représente de devoir ramasser une par une les bêtes mortes – imaginez les sortir par tonnes ! Aucun éleveur ne devrait avoir à vivre ce que beaucoup ont vécu ces derniers jours. Votre modèle agricole vise la performance ; le nouveau régime climatique exige de la robustesse. Or vous défendez une loi d'urgence agricole qui accélère encore l'industrialisation de l'agriculture.

Mme Danielle Simonnet . C'est irresponsable !

M. Damien Girard . Combien de canicules, combien de millions d'animaux morts, combien d'hectares d'algues vertes faudra-t-il encore supporter pour que vous renonciez à ce modèle agricole devenu aussi fragile que le climat est devenu brutal ? *(Les députés du groupe EcoS, dont plusieurs se lèvent, applaudissent. - M. Édouard Bénard et Mme Marietta Karamanli applaudissent également.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée, porte-parole du gouvernement.

Mme Maud Bregeon, ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie. Je vous prie d'excuser ma collègue Annie Genevard, qui défend au Sénat le projet de loi d'urgence

agricole.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Qu'elle y reste !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . Je vous répète ce que j'ai déjà dit à Mme Le Peih : l'État et le gouvernement seront aux côtés des agriculteurs, notamment des plus touchés. Je pense évidemment aux éleveurs de votre département. Demain, une réunion se tiendra avec les compagnies d'assurances. Nous nous assurerons que tous jouent pleinement leur rôle et que personne ne soit oublié ou laissé de côté. Il faut accompagner les agriculteurs touchés, y compris en leur apportant un soutien financier. Des dispositifs relatifs à l'équarrissage ont été instaurés voilà plusieurs semaines ; il y a quelques jours, la ministre de l'agriculture s'est de nouveau tournée vers les régions, en particulier les moins touchées, pour anticiper de nouvelles vagues de chaleur. Nous sommes aussi en train d'identifier des zones de stockage disponibles.

Vous nous interpellez sur la lutte contre le réchauffement climatique. Ce faisant, vous opposez adaptation au réchauffement climatique et freinage de ce phénomène.

M. Damien Girard . Non, vous ne pouvez pas nous répondre cela, pas à nous !

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée* . Comme l'a rappelé le premier ministre, vous vous êtes méthodiquement opposés à toutes les mesures prises pour faire baisser les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le domaine de l'énergie. (*Protestations sur les bancs du groupe EcoS.*)

Données clés

Auteur : [M. Damien Girard](#)

Circonscription : Morbihan (5^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1732

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juillet 2026